

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 28 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAE 235 Salon d'art contemporain et de design sur l'avenue des Champs Elysées (8e) convention avec la société OREXPO.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'autorisation de signer, avec la société OREXPO Paris, une convention pour l'occupation du domaine public, avenue des Champs Elysées (8e) du 10 octobre au 31 octobre 2018 inclus ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du 11 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société OREXPO Paris – dont le siège social est situé 4 avenue de Messine 75008 Paris - une convention pour l'occupation du domaine public avenue des Champs Elysées - Paris 8e, du 10 octobre 2018 au 31 octobre 2018 inclus, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Au titre de cette occupation, la société OREXPO Paris versera à la Ville de Paris une redevance d'un montant de 327 402,65 euros.

Article 3 : La recette correspondante sera constatée au chapitre 70, nature 70321, rubrique P6322, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO